**Formulaire d’annonce pour couverture de fosses à lisier**

Vu l’annexe 2 chapitre 551 de l’ordonnance fédérale sur la protection de l’air concernant l’obligation de couvrir les fosses à lisier, le soussigné s’engage à déposer dans les meilleurs délais une demande ou dépose une demande auprès de l’office des améliorations structurelles visant la couverture de la fosse à lisier de son exploitation.

Commune de situation :

Numéro de parcelle     :                              

Nom et Prénom de l’exploitant :

N° d’exploitation :

La demande est à envoyer à

Service de l’agriculture

Office des améliorations structurelles  
Av. Maurice-Troillet 260  
CP 437  
CH – 1951 Châteauneuf-Sion

Date et signature de l’exploitant :